

Bulletinde santédu végétal

Aquitaine

Grandes cultures

N°44 – 27 novembre 2014



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Grandes cultures sont les suivantes : Act'Agro, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETIOM, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista



ANIMATEURS FILIERE

Céréales à paille
DESIRE Sylvie / FDGDON 64
s.desire@pa.chambagri.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

MOUQUOT Philippe / CDA 33 p.mouquot@gironde.chambagri.fr Suppléance : FDGDON 64 / ARVALIS s.desire@pa.chambagri.fr a.peyhorgue@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

VOGRINCIC Christophe / CETIOM vogrincic@cetiom.fr

Prairies

MAHIEU Patrice / CDA 64 p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication :

Dominique Graciet, Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine Cité mondiale 6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux cedex Tél. 05 56 01 33 33 Fax 05 57 85 40 40 http://www.aquitainagri.org/

Supervision:

DRAAF / Service Régional de l'Alimentation Aquitaine 51, rue Kièser 33077 Bordeaux cedex Tél. 05 56 00 42 03 http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/



Ce qu'il faut retenir

Colza

- Charançon du bourgeon terminal : fin de la période de risque.
- Larves de grosses altises d'hiver : premières larves localement observées mais risque faible à ce jour. Maintenir la surveillance.
- Oïdium : localement présent mais pas de risque pour la culture en automne, quel que soit le niveau d'attaque.

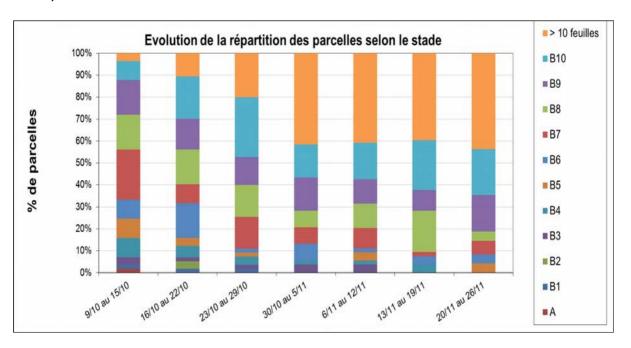
Colza - Édition Midi-Pyrénées & Aquitaine

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 74 parcelles. Au cours des sept derniers jours, 48 de ces parcelles ont pu faire l'objet d'une observation.

Stades phénologiques et état des cultures

Les conditions climatiques actuelles très douces pour la saison sont favorables à la poursuite de la croissance des colzas notamment pour les petits qui ont refait une bonne partie de leur retard. Par contre, pour les colzas les plus avancés, la plupart d'entre eux ont utilisé tout l'azote disponible des sols et présentent actuellement des symptômes de carences azotées. Dans de nombreux cas, le volume des colzas commence naturellement à régresser du fait de la chute des premières feuilles qui étaient très développées.

A ce jour, toutes les parcelles du réseau ont dépassé le stade B3 (3 feuilles) et plus de 90% le stade B6 (6 feuilles).

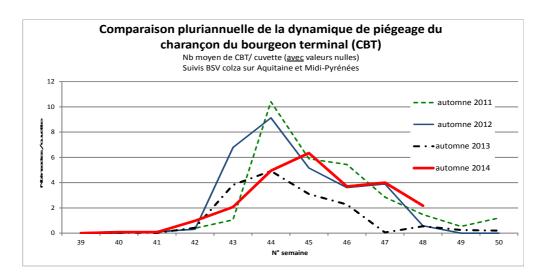


Charançon du bourgeon terminal (CBT)

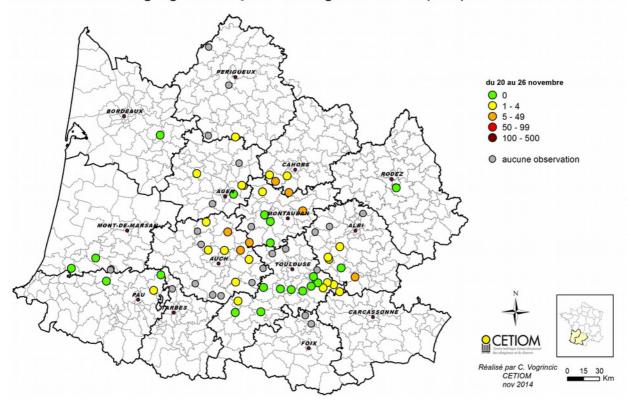
Les captures de CBT sont en baisse depuis la semaine passée.

Par contre, 54% des cuvettes enregistrent toujours une activité (contre 64% sur la semaine écoulée).

La fréquence de parcelles avec un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette) est également en baisse et ne représente plus qu'environ 9% des situations (contre 24% la semaine passée).



Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2014-2015 Piégeage charançon du bourgeon terminal (CBT)



Période de risque et seuil de nuisibilité : Cf. BSV N°10.

<u>Évaluation du risque</u>: compte tenu de la baisse significative de l'intensité des piégeages, on peut considérer que nous sommes à la **fin de la période de risque**. Les éventuels dégâts de larves de CBT seront maintenant observables à la reprise de végétation, au moment de l'élongation de la tige principale.

Larves de grosse altise

Les toutes premières larves ont été observées sur quelques rares parcelles notamment non protégées sur octobre-novembre. Dans ces situations, le seuil de nuisibilité n'est jamais dépassé.

Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Seuil de nuisibilité: 70% de plantes avec au moins une larve au stade rosette.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour. Poursuivez l'observation de vos parcelles au moins une fois par mois.

Simulation du cycle de développement

La simulation du cycle de développement des larves montre que pour une date de début de vol au 03/10, les larves L3 sont observables à partir du 31/10 cette année, soit une petite semaine plus tôt que l'an passé.

Compte tenu de l'accélération de l'apparition des différents stades larvaires, il est fortement recommandé d'effectuer quelques contrôles au cours de l'hiver, **au moins deux fois par mois**, pour évaluer la présence de dégâts à la parcelle, dans les situations non protégées courant novembre et plus particulièrement là où les piégeages d'adultes ont été importants.

Hypothèses de simulation du cycle de développement des larves :

A partir des données météorologiques, pour une date théorique de début du vol, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont celles qui présentent le risque le plus élevé car ce sont les meilleures candidates à la migration vers le cœur de la plante et à la destruction du bourgeon terminal.

Simulation cycle larves altises au 25/11/2014 (station Auch-32)

Date de début du vol	ponte	éclosion L1	mue L2	mue L3
19-sept	21-sept14	5-oct14	9-oct14	14-oct14
26-sept	29-sept14	12-oct14	17-oct14	21-oct14
03-oct	7-oct14	19-oct14	25-oct14	31-oct14
10-oct	13-oct14	28-oct14	3-nov14	13-nov14
17-oct	20-oct14	8-nov14	19-nov14	29-nov14
24-oct	28-oct14	23-nov14	10-déc14	20-janv15
31-oct	5-nov14	17-déc14	26-janv15	20-févr15

Oïdium

De nouvelles parcelles signalent la présence d'oïdium. Globalement, ce sont plus de 20% des parcelles du réseau qui signalent une présence plus ou moins importante d'oïdium sur feuilles. Tous les secteurs du Sud-Ouest sont concernés.

<u>Évaluation du risque</u> : risque nul. L'oïdium ne présente aucun danger pour la culture en automne quel que soit le niveau d'attaque.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

[&]quot;Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".